

21-09-07 Administration Générale – Acquisitions/Cessions

Cession et acquisition ex-site Jean Caby

Monsieur le Maire expose :

Par délibération du 2 septembre 2013, le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition auprès de la SARL Pôle Entreprises de la parcelle AE 119 de 236 m² située le long du bâtiment du centre technique municipal.

Sur une partie de ce terrain appartenant donc à la commune, la SCI Pôle Entreprises a créé des places de stationnement pour les entreprises installées sur le site.

Afin de régulariser cette situation, les opérations foncières suivantes sont prévues :

- division de la parcelle AE 119 (236 m²) en AE 190 (46 m²) et AE 189 (190m²),
- vente par la commune de la parcelle AE 189 à la SCI Pôle Entreprises, la parcelle AE 190 restant quant à elle propriété de la Ville,
- achat par la commune, à titre gratuit de la parcelle AE 191 (32m²) à la SCI Pôle Entreprises. Cette parcelle est issue de la division de la parcelle AE 120

Conformément à l'avis du pôle d'évaluation domaniale, la valeur vénale de la parcelle AE 189 est estimée à 9 500 €.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver la cession de la parcelle AE 189 à la SCI Pôle Entreprises pour un montant de 9 500 euros,
- d'approuver l'acquisition à titre gratuit, auprès de la SCI Pôle Entreprises de la parcelle AE 191,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à ces opérations.

Les frais d'acte seront à la charge de l'acheteur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- d'approuver la cession de la parcelle AE 189 à la SCI Pôle Entreprises pour un montant de 9 500 euros,
- d'approuver l'acquisition à titre gratuit, auprès de la SCI Pôle Entreprises de la parcelle AE 191,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à ces opérations.

Les frais d'acte seront à la charge de l'acheteur. La recette sera inscrite au budget.

**Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme**

**A Saint-Priest en Jarez,
Le 7 septembre 2021**

**Le Maire,
Christian SERVANT**

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 6 septembre 2021

21-09-07 Administration Générale – Acquisitions/Cessions

Cession et acquisition ex-site Jean Caby

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 22 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - CONVERT Pascale - ACHARD Pierre - ADAM Fabrice - TALIA Christophe - BARBE Sylvie - JOLY Florence - LAFON Lise - MOURGUES Corinne

Etaient absents et excusés :

MM. PELLEGRIN Jacques - REPELLINI Raymonde - BOUGAULT Claude - SCHERRER Marie-Jeanne - SCHERIANI Myriam - GARBAY Isabelle - RODRIGUES SOUSA Hugo

Avaient donné procuration :

M. PELLEGRIN à Mme BISACCIA
Mme REPELLINI à Mme GEUSENS
M. BOUGAULT à M. COSSEY
Mme SCHERRER à M. DI PAOLO
Mme GARBAY à Mme PAPIN
M. RODRIGUES SOUSA à M. SERVANT

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN